



CONCOURS INTERNATIONAL:

Art selon Vous... la Musique

L'Association Fuselliamo organise pour l'année 2021 le 7^e Concours International de dentelle aux fuseaux dans le but de promouvoir et de valoriser la technique de la dentelle aux fuseaux.

Le concours se réalise en trois sections : débutant, intermédiaire et expert, en plus il y a une section spéciale enfants (jusqu'à l'âge de 15 ans avant le 30 juin 2021).

La section spéciale enfants pourra utiliser, au choix, l'un des trois dessins proposés pour les autres sections.

Le/la participant/e devra réaliser son ouvrage en utilisant uniquement la technique de la dentelle aux fuseaux et le dessin de l'Association Fuselliamo.

Chaque section n'aura qu'un seul dessin, identique pour tous, qui a été spécialement créé pour cette occasion par l'Association Fuselliamo. Le dessin sera publié dans la revue n° 52 et sur le site www.fuselliamo.it avec le règlement du concours.

Le dessin est publié en dimension réelle.

Il n'y a pas de frais d'inscription.

Sur le site www.fuselliamo.it, l'avis de concours est également disponible en différentes langues.

Règlement :

1. Le concours est ouvert aux professionnels, aux débutants et aux amateurs de la dentelle aux fuseaux de tous pays, sexes, âges, couleurs ou croyances.
2. En outre, le concours est ouvert aux écoles, aux associations, aux musées et à toute autre institution dentellière.
3. On peut participer à une seule section du concours, individuellement ou en groupe.
4. Chaque groupe devra nommer un représentant.
5. On ne participe qu'en présentant un seul ouvrage.
6. Le dessin fourni appartient exclusivement à l'Association Fuselliamo, ainsi tout usage ou divulgation à des fins autres que la participation à ce concours est interdit.



7. Qui mettra en œuvre tout usage ou divulgation autre sera poursuivi judiciairement.
8. L'ouvrage ne devra pas être monté sur aucun support.
9. L'inscription au concours devra parvenir à l'Association Fuselliamo avant le 28 février 2021 par e-mail, lettre ou carte postale.
10. Le/la participant/e au concours déclare affranchir inconditionnellement l'Association Fuselliamo de toute responsabilité en cas de dommages ou de vol de l'ouvrage envoyé.
11. Les ouvrages seront présentés pendant la traditionnelle exposition automnale qui aura lieu le 2^{ème} week end de septembre 2021 au siège de l'Association.
12. Les ouvrages devront parvenir au siège de l'Association Fuselliamo avant le 30 juin 2021. Tous les ouvrages qui parviendront après cette date seront renvoyés à l'expéditeur contre remboursement.
13. Les frais d'expédition sont à charge du participant.
14. Le participant devra envoyer l'ouvrage, **dans une enveloppe fermée**, en inscrivant « ouvrage destiné à un concours, sans aucune valeur commerciale » :
 - sous pli recommandé avec A. R., adressé au siège de l'Associazione Fuselliamo :
via Colombo, 26 - 34072 Gradisca d'Isonzo - Gorizia - Italia
 - personnellement aux membres fondatrices de l'Association Fuselliamo.
15. L'enveloppe devra contenir deux autres enveloppes:
 - la première devra contenir l'ouvrage, elle devra être fermée et il faudra y inscrire le titre de l'ouvrage ainsi que sa section d'appartenance ;
 - la seconde **devra contenir la pièce jointe A** en tant que déclaration du participant concernant la prise de connaissance du règlement et l'acceptation de ses conditions, puis il faudra y inscrire le titre de l'ouvrage et sa section d'appartenance.
16. Les ouvrages seront renvoyés par :
 - courrier ordinaire (uniquement en Italie) : insérer 2 € en timbres ;
 - lettre recommandée : contre remboursement ;
 - autre : à voir avec l'Association Fuselliamo.
17. Le jury, composé par les membres fondatrices de l'Association Fuselliamo, jugera sans appel et sélectionnera le vainqueur de chaque section.
18. Le jury décernera des prix et des récompenses aux trois premiers classés de chaque section.
19. Tous les participants recevront une attestation de participation.
20. La participation au concours engage le concurrent à l'acceptation du règlement, par conséquent, l'expédition du matériel est à considérer comme approbation inconditionnelle et préventive, ainsi qu'autorisation à l'exposition des ouvrages et à leur éventuelle publication dans la revue *Fuselliamo, il tombolo secondo noi*. Cela s'applique également au traitement des renseignements personnels : « Le concurrent, en participant au concours, autorise l'Association Fuselliamo au traitement et à la transmission – même dans la revue *Fuselliamo, il tombolo secondo noi* – de ses renseignements personnels, d'après la loi ex D. Lgs 196/03. La responsable du traitement des données est Mme Vicentini Antinisca.
21. En cas de besoin, l'Association se réserve la faculté de modifier ce règlement et cela sera communiqué uniquement sur le site de l'Association Fuselliamo.
22. Pour tout renseignement complémentaire
info@fuselliamo.it
Tél. +39 351 5103338



Pièce jointe « A »

TITRE DE L'OUVRAGE _____

SECTION _____

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

EXECUTANT DE L'OUVRAGE GROUPE _____
OU REPRESENTANT

PRENOM _____

NOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE RUE _____ N° _____

C.P. _____ VILLE _____

_____ PAYS _____

TEL _____

E-MAIL _____

EN TANT QUE

- PARTICIPANT
 REPRESENTANT DU GROUPE

JE DECLARE

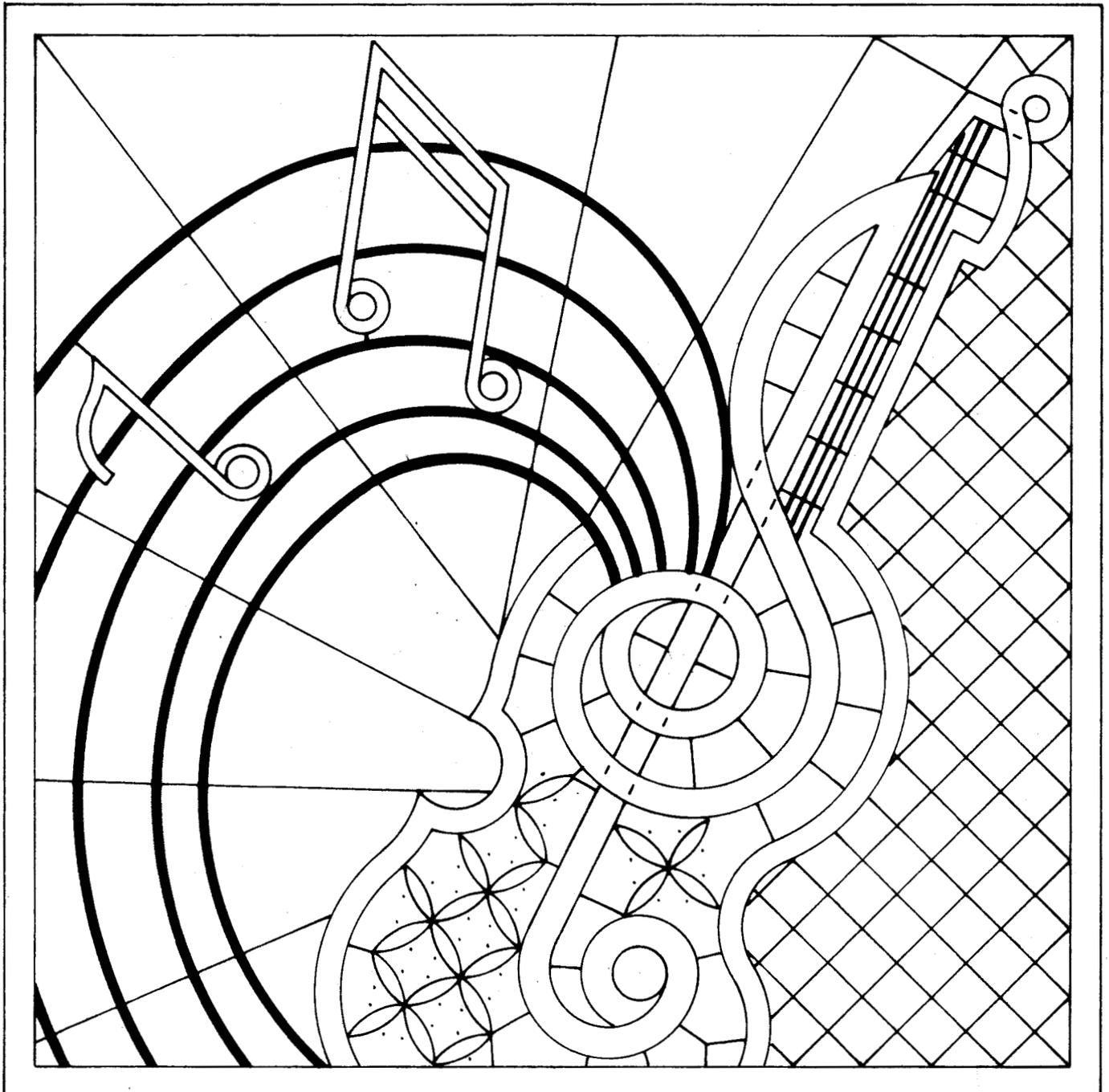
AVOIR LU LE REGLEMENT ET D'EN ACCEPTER LES CONDITIONS.

DATE _____ SIGNATURE _____

AUTRES COMMUNICATIONS

SECTION DÉBUTANT

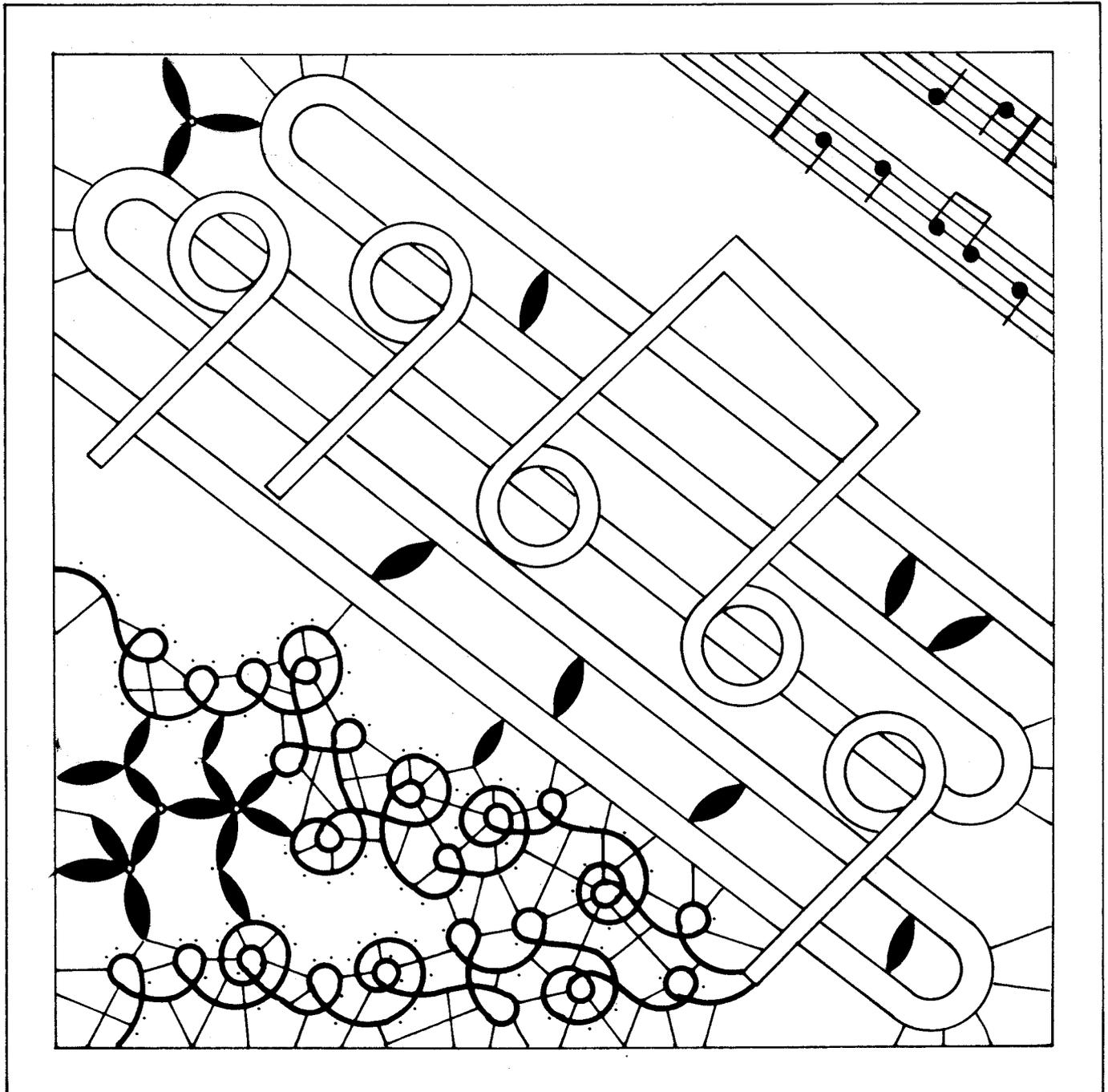
Dimension réelle cm 18 x cm 18



Antiniska Vicentini

SECTION INTERMÉDIAIRE

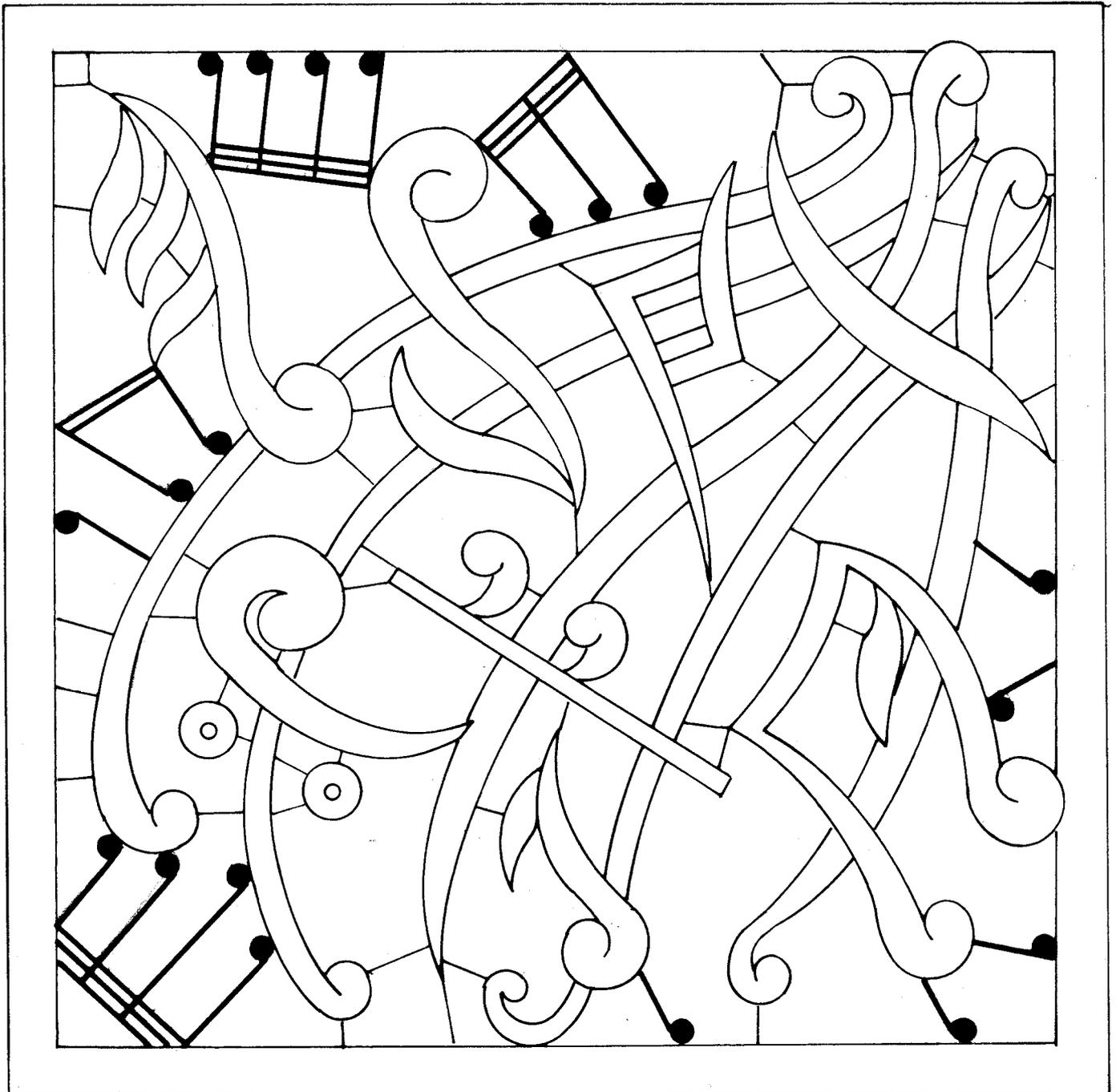
Dimension réelle cm 18 x cm 18



Rosita D'Ercole

SECTION EXPERT

Dimension réelle cm 18 x cm 18



Rosita D'Erali